

Recours au Règlement

tage la situation et continueront à être vigilantes pour faire cesser la contrebande de ce produit.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, actuellement, il y a 17 agents de la GRC qui patrouillent la région. Ils ont tous un poste temporaire. Il est rare que nous voyions la même personne travailler dans ce secteur plus de deux semaines avant d'être transférée ailleurs.

[Français]

Alors, j'aimerais demander au ministre de prendre ce dossier au sérieux. Il y a 500 millions de dollars en taxes qui sont perdus. Il y a eu des batailles à Akwesasne, il y a eu des meurtres, il y a eu tout le reste. Quand le gouvernement va-t-il prendre au sérieux la contrebande au Canada? C'est un problème très sérieux, c'est un problème sérieux non seulement pour mon comté mais pour le pays tout entier!

[Traduction]

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Madame la Présidente, je peux assurer à mon collègue que la GRC, les douanes et le gouvernement prennent très au sérieux le problème qui sévit à Akwesasne et font tout leur possible pour éliminer la contrebande des cigarettes.

Il est évident que le problème continue d'exister jusqu'à un certain point et que nous faisons tout ce que nous pouvons pour le résoudre.

* * *

LE RACISME

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, ma question s'adresse à la ministre de la Justice. Cette semaine, tous les députés ont eu le malheur de recevoir une infecte analyse raciste et anti-sémite de l'histoire canadienne. Intitulé *Stop Apologizing*, ce livre est une longue diatribe contre les Canadiens qui ne sont ni blancs ni protestants.

Sans doute que la ministre se préoccupe autant que nous de la montée du racisme au Canada. En sa qualité de procureur général, va-t-elle examiner ce document dont nous avons tous reçu un exemplaire pour déterminer s'il enfreint les dispositions du Code criminel sur la littérature haineuse et déposer une plainte en bonne et due forme?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Madame la Présidente, je n'ai pas vu le document dont parle le député. Peut-être en ai-je un exemplaire dans mon bureau. Cependant, je partage son inquiétude si ce document enfreint les dispositions du Code criminel sur la littérature haineuse.

Ce sont les procureurs généraux des provinces qui portent plainte dans ces cas-là, sauf dans les territoires. Toutefois, je veux bien examiner le document et demander à mes collègues provinciaux d'en faire autant et de prendre les mesures qui s'imposent.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Moi aussi, madame la Présidente, je veux poser une question à la ministre. L'affaire que soulève le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique est effectivement très grave.

J'ai lu cette publication hier soir et je dois dire que c'est la publication la plus injurieuse que j'ai jamais reçue par la poste à mon bureau. Elle est pleine d'allégations et d'insinuations contre tous les cultes et toutes les races excepté la blanche. C'est vraiment une publication injurieuse.

Je demande à la ministre d'examiner cette affaire aujourd'hui même et de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour s'assurer qu'un écrit aussi haineux n'ait pas sa place dans le courrier ni dans aucun bureau au Canada.

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Madame la Présidente, je me ferai un plaisir de transmettre les observations du député au ministre du Revenu national au cas où il y aurait ici un problème de douanes, d'accise et d'importation.

Mais je répéterai au député ce que j'ai dit au leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, à savoir que la meilleure façon d'attirer promptement l'attention sur cette affaire, en fait, serait pour le député de communiquer directement avec le procureur général de l'Ontario ou de sa province. Je me ferai un plaisir d'examiner cette affaire, mais je ne suis pas habilitée à déposer une plainte conformément au Code criminel.

Des voix: Et la Société canadienne des postes?

Mme Campbell (Vancouver—Centre): Il y a ici une foule de suggestions concernant la Société canadienne des postes que j'accueille très volontiers. Le ministre chargé de la Société canadienne des postes est ici présent. Je crois que cette question intéresse aussi le ministre chargé des Douanes et de l'Accise. Je me ferai un plaisir de